



THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion

**Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le
30 septembre 2020**

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes complémentaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 et avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion du rapport annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Knight au 30 septembre 2020 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date ont été dressés selon l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*. Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 12 novembre 2020. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Knight, y compris la notice annuelle, il y a lieu de consulter le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la dernière notice annuelle de la Société, lesquels se trouvent sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

TABLE DES MATIÈRES

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS	4
APERÇU	6
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.....	6
Section 2 – Faits saillants du T3-20	6
Section 3 – Transaction GBT	7
RÉSULTATS FINANCIERS	8
Section 4 – Résultats d’exploitation	8
SITUATION FINANCIÈRE	16
Section 5 – Bilans	16
Section 6 – Avis de nouvelle cotisation.....	20
Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement	20
STRATÉGIE EN MATIÈRE D’ACQUISITION DE PRODUITS	23
Section 8 – Produits	23
Section 9 – Prêts stratégiques	28
Section 10 – Placements stratégiques	29
Section 11 – Stratégie à l’échelle internationale	32
GESTION DU RISQUE	32
Section 12	32
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	35
Section 13 – Principales informations financières trimestrielles.....	35
Section 14 – Données sur les actions en circulation.....	36
Section 15 – Utilisation du produit tiré du financement	37
Section 16 – Versement de dividendes	37
Section 17 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés.....	37
Section 18 – Instruments financiers	38
Section 19 – Arrangements hors bilan.....	38
Section 20 – Engagements.....	39
Section 21 – Transactions entre parties liées	40
Section 22 – Information sectorielle.....	40
Section 23 – Principales estimations et hypothèses comptables	41
Section 24 – Contrôles et procédures de communication de l’information	41
Section 25 – Contrôle interne à l’égard de l’information financière	42
Section 26 – Événements postérieurs à la fin de la période.....	42

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
T3-20	Troisième trimestre de 2020
T2-20	Deuxième trimestre de 2020
T1-20	Premier trimestre de 2020
T4-19	Quatrième trimestre de 2019
T3-19	Troisième trimestre de 2019
T2-19	Deuxième trimestre de 2019
T1-19	Premier trimestre de 2019
T4-18	Quatrième trimestre de 2018

Abréviation	Société
60P	60° Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Alimera	Alimera Sciences Inc.
Antibe	Antibe Therapeutics Inc.
Ardelyx	Ardelyx, Inc.
AstraZeneca	AstraZeneca AB
BMS	Bristol-Myers Squibb
Braeburn	Braeburn Pharmaceuticals Inc.
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
KTB	Knight Therapeutics (Barbados) Inc
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
Moksha8	Moksha8, Inc.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
Profound	Profound Medical Inc.
Puma	Puma Biotechnology, Inc.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Abréviation	Termes financiers
\$ CA ou \$	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
ARS	Peso argentin
BOB	Boliviano bolivien
BRL	Réal brésilien
CDI	Certificados de Depositos Interfinanceiros (taux interbancaire brésilien)
CHF	Franc suisse
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
États financiers intermédiaires	États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités
EUR	Euro
IFRS	Normes internationales d'information financière
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Termes financiers (suite)
MXN	Peso mexicain
PEN	Nuevo sol péruvien
PYG	Guaraní paraguayen
RPA	Résultat par action ordinaire
Selic	Taux d'intérêt de la politique monétaire utilisé par la Banque centrale du Brésil
UYU	Peso uruguayen

Abréviation	Territoires
AMLAT	Amérique latine
États-Unis	États-Unis d'Amérique

Abréviation	Autres
B3	B3 S.A. – Brésil, Bolsa, Balcão
BDR	Certificat de dépôt brésilien
BRP	Bon pour révision prioritaire
CCO	Constipation causée par les opioïdes
CEEP	Comité d'experts en examen du Programme pancanadien d'évaluation des anticancéreux
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
IQVIA	IQVIA Incorporated, importante organisation de recherche dans le secteur pharmaceutique
OPAO	Offre publique d'achat obligatoire
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PNM	Présentation de nouveau médicament
SCI-C	Syndrome du côlon irritable avec constipation
SNC	Système nerveux central
SSNA	Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

APERÇU

Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada, et est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ». La Société exerce des activités au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger, et ces activités consistent en ce qui suit :

- Développement, acquisition, achat et vente de droits sous licence, fabrication, commercialisation et distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Financement d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans le but de renforcer les liens au sein de ce secteur et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger
- Investissement dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui pourrait lui conférer un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger
- Mise au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares

Section 2 – Faits saillants du T3-20

Résultats financiers

- Les produits des activités ordinaires ont atteint 45 239 \$, soit une augmentation de 41 209 \$, ou 1 023 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
 - La marge brute s'est établie à 19 533 \$, ou 43 %, comparativement à 3 301 \$, ou 82 %, pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
 - Les produits d'intérêts se sont établis à 3 188 \$, une baisse de 2 870 \$, ou 47 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
 - Le résultat ajusté¹ a été de 6 582 \$, une hausse de 1 020 \$, ou 18 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
 - Le résultat net de la période s'est élevé à 17 492 \$ par rapport à un résultat net de 2 959 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
-

Développements d'entreprise

- La Société a procédé au lancement d'une OPRCNA en juillet 2020 et à l'achat de 797 952 actions ordinaires, pour un coût global de 4 745 \$.
- Conclusion du processus d'offre publique d'achat et acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT

Produits

- Obtention de l'approbation réglementaire pour Lenvima® et Halaven® en Équateur
- Réception de l'approbation réglementaire de Santé Canada pour Imvexxy^{MC} et Bijuva^{MC}
- Soumission d'une déclaration complémentaire à une PNM pour Nerlynx® pour le cancer du sein métastatique HER2-positif

Placements stratégiques

- La Société a reçu des distributions de 14 887 \$ provenant de placements stratégiques dans des fonds et a réalisé un profit de 9 348 \$.

Événements postérieurs à la fin du trimestre

- Signature d'une nouvelle entente de distribution exclusive avec Gilead pour la poursuite de la commercialisation d'AmBisome® au Brésil, en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

¹ Le résultat ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS; il y a donc lieu de se reporter à la section 4 pour obtenir plus de renseignements.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 3 – Transaction GBT

GBT est une société pharmaceutique spécialisée dont le siège social est situé à Montevideo, en Uruguay, et qui exerce ses activités dans dix pays en Amérique latine. GBT commercialise et vend des produits novateurs sous licence et participe au développement, à la fabrication et à la commercialisation de produits pharmaceutiques spécialisés novateurs et de produits génériques de marque. Le modèle d'affaires de GBT est axé sur des domaines thérapeutiques touchant les maladies infectieuses, l'oncologie et l'oncohématologie, ainsi que sur certaines autres thérapies spécialisées.

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire de 51,2 % dans GBT (la « transaction GBT ») d'un groupe d'actionnaires avec contrôle composé notamment d'Advent International et d'Essex Woodlands. Le prix d'achat par action payé par la Société à la clôture était de 3,48 \$ (10,96 BRL), pour un prix d'acquisition total de 189 024 \$ (595 662 BRL) entièrement financé par les liquidités de la Société. Un montant équivalant à 20 % du prix d'acquisition a été entiercé afin de garantir les obligations d'indemnisation du vendeur en vertu de la convention d'acquisition dans le cadre de la transaction GBT. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.

Par suite de la transaction GBT, la participation restante de 48,8 % dans GBT est détenue par le public et est négociée à la principale Bourse brésilienne, B3, au moyen de certificats de dépôt brésiliens (« BDR »). Le 15 juillet 2020, la Société annonçait le lancement d'une offre publique d'achat visant l'acquisition et la décote de la totalité des BDR en circulation de Biotoscana Investments S.A. (l'« offre publique d'achat unifiée »).

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des \$ CA et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des \$ US et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat BRL »). Parallèlement à l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat \$ US et le contrat BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL.

Les actionnaires publics pouvaient choisir entre les deux offres suivantes :

- 11,23 BRL par BDR, avec un montant équivalent à 20 % déposé dans un compte de mise en main tierce afin de garantir les obligations d'indemnisation des vendeurs dans le cadre de la convention d'achat au titre de la transaction GBT, à la condition que 0,91 BRL du montant entiercé soit obligatoirement versé au plus tard le 29 novembre 2022. Le montant entiercé sera libéré graduellement sur une période de trois ans à compter de la date de clôture, déduction faite des réclamations conformément aux modalités de la convention d'acquisition d'actions.
- 10,40 BRL par BDR en liquidités à la date de règlement (« prix d'offre alternatif »).

À la clôture du processus d'offre publique d'achat, 99,6 % des actionnaires publics ont soumis leurs BDR au prix d'offre alternatif. La Société a payé un prix d'achat total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a acquis une participation de 99,94 % dans GBT. Le 23 octobre 2020, le programme de BDR de GBT a été annulé par la commission brésilienne des valeurs mobilières. Il y a lieu de se reporter la section 10 pour de plus amples renseignements.

RÉSULTATS FINANCIERS

Section 4 – Résultats d'exploitation

Effet de l'hyperinflation

La Société applique la norme IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, car les filiales en Argentine de la Société employaient le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation. Si la Société n'appliquait pas la norme IAS 29, les répercussions sur ses résultats d'exploitation seraient les suivantes :

T3-20

	Publié selon les IFRS	Excluant l'effet de la norme IAS 29	Variation	
			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	45 239	45 847	(608)	1 %
Coût des produits vendus	25 706	24 765	(941)	4 %
Marge brute	19 533	21 082	(1 549)	7 %
<i>Marge brute (en %)</i>	<i>43 %</i>	<i>46 %</i>		
Charges				
Ventes et marketing	7 763	7 604	(159)	2 %
Charges générales et administratives	10 835	10 883	48	0 %
Recherche et développement	2 967	3 026	59	2 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 703	5 756	53	1 %
Perte d'exploitation	(7 735)	(6 187)	(1 548)	25 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application de la norme IAS 29, et une variation négative représente un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application de la norme IAS 29.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

CUM-20

	Publié selon les IFRS	Excluant l'effet de la norme IAS 29	Variation	
			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	144 328	145 860	(1 532)	1 %
Coût des produits vendus	82 698	78 792	(3 906)	5 %
Marge brute	61 630	67 068	(5 438)	8 %
<i>Marge brute (en %)</i>	<i>43 %</i>	<i>46 %</i>		
Charges				
Ventes et marketing	26 928	27 021	93	0 %
Charges générales et administratives	27 424	26 656	(768)	3 %
Recherche et développement	8 035	8 175	140	2 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	17 546	17 407	(139)	1 %
Perte d'exploitation	(18 303)	(12 191)	(6 112)	50 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net attribuable à l'application de la norme IAS 29, et une variation négative représente un effet négatif sur le résultat net attribuable à l'application de la norme IAS 29.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Compte de résultat

	T3-20	T3-19	Variation		CUM-20	CUM-19	Variation	
			\$ ¹	% ²			\$ ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	45 239	4 030	41 209	1 023 %	144 328	10 190	134 138	1 316 %
Coût des produits vendus	25 706	729	(24 977)	3 426 %	82 698	1 671	(81 027)	4 849 %
Marge brute	19 533	3 301	16 232	492 %	61 630	8 519	53 111	623 %
<i>Marge brute (en %)</i>	43 %	82 %			43 %	84 %		
Charges								
Ventes et marketing	7 763	1 146	(6 617)	577 %	26 928	3 341	(23 587)	706 %
Charges générales et administratives	10 835	4 761	(6 074)	128 %	27 424	12 339	(15 085)	122 %
Recherche et développement	2 967	892	(2 075)	233 %	8 035	2 502	(5 533)	221 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 703	424	(5 279)	1 245 %	17 546	1 273	(16 273)	1 278 %
Perte d'exploitation	(7 735)	(3 922)	(3 813)	97 %	(18 303)	(10 936)	(7 367)	67 %
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(1 754)	(4 825)	(3 071)	64 %	(7 477)	(14 651)	(7 174)	49 %
Autres produits d'intérêts	(1 434)	(1 233)	201	16 %	(4 038)	(3 457)	581	17 %
Charge d'intérêts	822	—	(822)	s. o.	3 070	—	(3 070)	s. o.
Autres produits	(243)	(1 579)	(1 336)	85 %	(133)	(1 949)	(1 816)	93 %
(Profit net) perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	(12 873)	4 883	17 756	s. o.	(22 642)	(19 649)	2 993	15 %
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	(10 502)	—	10 502	s. o.	(12 072)	—	12 072	s. o.
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	—	—	—	s. o.	(2 948)	—	2 948	s. o.
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	—	—	—	s. o.	(4 168)	—	4 168	s. o.
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	—	(128)	(128)	s. o.	—	(448)	(448)	s. o.
Perte de change	703	638	(65)	10 %	9 666	3 315	(6 351)	192 %
Perte liée à l'hyperinflation	401	—	(401)	s. o.	1 205	—	(1 205)	s. o.
Résultat avant impôt sur le résultat	17 145	(1 678)	18 823	s. o.	21 234	25 903	(4 669)	18 %
Impôt sur le résultat								
Impôt exigible	(3 079)	999	4 078	s. o.	1 386	3 168	1 782	56 %
Impôt différé	2 732	282	(2 450)	869 %	(3 679)	1 549	5 228	s. o.
(Recouvrement) charge d'impôt	(347)	1 281	1 628	s. o.	(2 293)	4 717	7 010	s. o.
Résultat net de la période	17 492	(2 959)	20 451	s. o.	23 527	21 186	2 341	11 %
Attribuable :								
Aux actionnaires de la Société	18 094	(2 959)	21 053	S. O.	33 834	21 186	12 648	60 %
À la participation ne donnant pas le contrôle	(602)	—	(602)	S. O.	(10 307)	—	(10 307)	S. O.
Attribuable aux actionnaires de la Société								
Résultat net de base par action	0,138	(0,021)	0,159	S. O.	0,256	0,150	0,106	71 %
Résultat net dilué par action	0,138	(0,021)	0,159	S. O.	0,255	0,150	0,105	70 %
Résultat ajusté³	6 582	5 562	1 020	18 %	23 510	14 755	8 755	59 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat net, et une variation négative représente un effet négatif sur le résultat net.

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

³ Le résultat ajusté n'est pas une mesure conforme aux IFRS; il y a donc lieu de se reporter à la section intitulée « Résultat ajusté » pour obtenir plus de renseignements.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires	<i>T3-20 par rapport au T3-19</i> Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 41 209 \$, ou 1 023 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente des produits des activités ordinaires additionnels de 40 574 \$ pour le T3-20, répartis comme suit par pays : ○ Brésil : 16 020 \$ ○ Argentine : 8 497 \$ ○ Colombie : 7 659 \$ ○ Reste de l'Amérique latine : 8 398 \$ • Le reste de la hausse, soit 635 \$, est attribuable en grande partie au calendrier de ventes de l'Impavido® et à l'obtention de licence de Trelstar®. <i>CUM-20 par rapport au CUM-19</i> Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 134 138 \$, ou 1 316 %, en raison de ce qui suit : • La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente des produits des activités ordinaires additionnels de 132 168 \$ pour le CUM-20, répartis comme suit par pays : ○ Brésil : 51 839 \$ ○ Argentine : 29 686 \$ ○ Colombie : 25 215 \$ ○ Reste de l'Amérique latine : 25 428 \$ • Le reste de la hausse, soit 1 970 \$, est attribuable en grande partie au calendrier de ventes de l'Impavido®, à la croissance de Movantik® et à l'obtention de licence de Trelstar®.
Marge brute	<i>T3-20 par rapport au T3-19</i> Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, la marge brute a diminué, passant de 82 % à 43 %, en raison de ce qui suit : • La baisse globale de la marge brute (en pourcentage) découlant de la consolidation des résultats financiers de GBT • De plus, la Société a comptabilisé une provision pour stocks de 1 871 \$ en raison surtout de l'incidence de la COVID-19 sur le lancement de certains nouveaux produits. • La hausse de la marge brute, qui est passée de 43 % à 46 %, compte non tenu de l'effet de la norme IAS 29 (« marge brute ajustée »). Il y a lieu de se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation » pour obtenir plus de renseignements. <i>CUM-20 par rapport au CUM-19</i> Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, la marge brute a diminué, passant de 84 % à 43 %, en raison de ce qui suit : • La baisse globale de la marge brute (en pourcentage) découlant de la consolidation des résultats financiers de GBT • De plus, la Société a comptabilisé une provision pour stocks de 6 797 \$, dont 874 \$ ont trait à des stocks détruits en raison de variations de température en cours de transport. Le reste, soit 5 923 \$, découle surtout des délais dans le lancement de nouveaux produits et de la COVID-19. • La hausse de la marge brute, qui est passée de 43 % à 46 %, compte non tenu de l'effet de la norme IAS 29 (« marge brute ajustée »). Il y a lieu de se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation » pour obtenir plus de renseignements. De plus, la marge brute ajustée de GBT a augmenté, passant de 46 % à 47 %, compte non tenu de l'ajustement de 865 \$ de la répartition du prix d'acquisition.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Ventes et marketing	T3-20 par rapport au T3-19 Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les charges de vente et de marketing ont augmenté de 6 617 \$, ou 577 %, en raison de ce qui suit : - La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente des charges de vente et de marketing additionnelles de 6 305 \$ pour le T3-20 CUM-20 par rapport au CUM-19 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les charges de vente et de marketing ont augmenté de 23 587 \$, ou 706 %, en raison de ce qui suit : - La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente des charges de vente et de marketing additionnelles de 23 258 \$ pour le CUM-20, compte tenu de PCA additionnelles de 2 210 \$
Charges générales et administratives	T3-20 par rapport au T3-19 Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les charges générales et administratives ont augmenté de 6 074 \$, ou 128 %, en raison de ce qui suit : - La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente des charges générales et administratives additionnelles de 4 710 \$ pour le T3-20 - Au cours du T3-20, la Société a engagé des frais juridiques, de consultation et bancaires ainsi que des frais liés à la réglementation de 3 490 \$ dans le cadre de la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, une hausse par rapport aux frais engagés de 1 014 \$ au T3-19 aux fins de l'acquisition de GBT. CUM-20 par rapport au CUM-19 Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les charges générales et administratives ont augmenté de 15 085 \$, ou 122 %, en raison de ce qui suit : - La consolidation des résultats financiers de GBT, qui représente des charges générales et administratives additionnelles de 16 119 \$ pour le CUM-20 - Au cours du CUM-20, la Société a engagé des charges de 3 810 \$ dans le cadre de la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, par rapport à des charges non récurrentes de 3 803 \$ au CUM-19 à titre d'honoraires liés à la campagne d'activistes, à la course aux procurations médiatisées et aux litiges connexes entre la Société et l'actionnaire dissident Meir Jakobsohn, chef de la direction de Medison, ainsi qu'à titre d'honoraires juridiques et de consultation de 2 476 \$ dans le cadre de l'acquisition de GBT. En outre, la Société a engagé d'autres charges en lien avec la croissance de la Société.
Charges de recherche et de développement	T3-20 par rapport au T3-19 • Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 2 075 \$, ou 233 %, principalement en raison de la consolidation des résultats financiers de GBT qui a représenté une tranche de 2 006 \$ de l'augmentation des charges. CUM-20 par rapport au CUM-19 • Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 5 533 \$, ou 221 %, principalement en raison de la consolidation des résultats financiers de GBT qui a représenté une tranche de 5 470 \$ de l'augmentation des charges.
Amortissement des immobilisations incorporelles	T3-20 par rapport au T3-19 • Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 5 279 \$, ou 1 245 %, en raison surtout de l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de l'acquisition de GBT. Il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers intermédiaires pour obtenir plus de renseignements sur la comptabilisation du prix d'acquisition. CUM-20 par rapport au CUM-19 • Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, l'amortissement des immobilisations incorporelles a augmenté de 16 273 \$, ou 1 278 %, en raison surtout de l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de l'acquisition de GBT. Il y a lieu de se reporter à la note 3 des états financiers intermédiaires pour obtenir plus de renseignements sur la comptabilisation du prix d'acquisition.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits d'intérêts	- Ils comprennent les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêts ». - Les produits d'intérêts sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables, et comprennent également les intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis. T3-20 par rapport au T3-19 - Les produits d'intérêts pour le T3-20 se sont établis à 3 188 \$, soit une diminution de 2 870 \$, ou 47 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse des taux d'intérêt, des soldes moyens de la trésorerie et des titres négociables et d'une diminution du solde moyen des prêts. CUM-20 par rapport au CUM-19 - Les produits d'intérêts pour le CUM-20 se sont établis à 11 515 \$, soit une diminution de 6 593 \$, ou 36 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison d'une baisse des taux d'intérêt et des soldes moyens de la trésorerie et des titres négociables, facteurs en partie contrebalancés par une augmentation du solde moyen des prêts.
Charge d'intérêts	CUM-20 par rapport au CUM-19 et T3-20 par rapport au T3-19 La consolidation des résultats financiers de GBT représente une tranche de 3 058 \$ au CUM-20 (822 \$ au T3-20) de l'accroissement de la charge d'intérêts. La charge d'intérêts de GBT se rapporte principalement à l'intérêt sur ses emprunts bancaires. Il y a lieu de se reporter à la section 7 pour obtenir plus de renseignements sur la dette.
Profit net ou perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	- Par suite de la réévaluation des actifs financiers évalués à la JVRN - Profit net attribuable surtout aux profits latents à la réévaluation des placements stratégiques dans des fonds et aux profits réalisés sur les distributions reçues durant la période - Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 9 des états financiers intermédiaires.
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	- Le profit global de 12 072 \$ inscrit au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 (10 502 \$ au T3-20) se ventile comme suit : - Variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO : profit de 7 199 \$ (profit de 10 373 \$ au T3-20) - Écart de conversion du passif lié à l'OPAO : profit de 47 686 \$ (profit de 5 494 \$ au T3-20) - Variation de la juste valeur des contrats de change : perte de 37 521 \$ (perte de 73 \$ au T3-20) - Écart de conversion de la trésorerie libellée en BRL, soit l'incidence du change sur le solde de trésorerie libellée en BRL détenu, du lancement de l'offre publique d'achat unifiée à sa clôture : perte de 5 292 \$ (perte de 5 292 \$ au T3-20) - La variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO découle surtout de l'achat de 99,6 % des actions détenues par des actionnaires publics de GBT au moyen du prix d'offre alternatif. - Il y a lieu de se reporter à la section 10 pour de plus amples renseignements.
Profit réalisé à la vente d'un actif détenu en vue de la vente	Par suite de la cession des actions de Medison, la Société a comptabilisé un profit de 2 948 \$, soit l'écart entre la valeur comptable et le prix de vente de 77 000 \$. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 12 des états financiers intermédiaires.
Profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions	Il y a lieu de se reporter à la section 14 pour de plus amples renseignements.
Profit ou perte de change	T3-20 par rapport au T3-19 - Aucune variation importante - Outre la perte de change inscrite au compte de résultat, la Société a inscrit une perte de 10 377 \$ à l'état du résultat global relativement à la réévaluation des entités de Knight, de leur monnaie fonctionnelle respective en dollars canadiens.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	CUM-20 par rapport au CUM-19 - La consolidation des résultats financiers de GBT a entraîné une perte de change de 12 282 \$, dont 9 021 \$ ont trait à des pertes latentes sur les soldes intersociétés et 3 261 \$, à des pertes sur les soldes de tiers. - Cette perte attribuable à GBT est compensée par un profit de change de 5 931 \$ découlant en grande partie des profits liés à certains actifs nets libellés en dollars américains. - Outre la perte de change inscrite au compte de résultat, la Société a inscrit une perte de 18 078 \$ à l'état du résultat global relativement à la réévaluation des entités de Knight, de leur monnaie fonctionnelle respective en dollars canadiens.
Perte liée à l'hyperinflation	- La perte se rapporte à une perte sur la position monétaire nette (actifs monétaires moins passifs monétaires) dans le cadre de la comptabilisation liée à l'hyperinflation. Il y a lieu de se reporter à la section « Effet de l'hyperinflation » pour obtenir plus de renseignements. - Pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation liée à l'hyperinflation, il y a lieu de se reporter à la note 2.3 des états financiers annuels.
Recouvrement ou charge d'impôt sur le résultat	T3-20 par rapport au T3-19 - Le recouvrement d'impôt exigible attribuable à des pertes liées au règlement de contrats de change CUM-20 par rapport au CUM-19 - Le recouvrement d'impôt différé attribuable en grande partie à la réduction du passif d'impôt différé comptabilisé au titre des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée acquises dans le cadre de la transaction GBT, contrebalancée par une charge d'impôt exigible

Mesures non conformes aux IFRS : BAIIA et résultat ajusté

La Société présente des mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée prescrite selon les IFRS. La Société est d'avis que ces mesures sont utiles pour aider les actionnaires, les analystes en placement et les autres lecteurs à comprendre sa performance financière et à interpréter l'incidence de la transaction GBT sur la Société. Les mesures financières non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent ne pas être calculées comme des mesures financières libellées de façon semblable présentées par d'autres entreprises.

La Société a recours aux mesures non conformes aux IFRS suivantes :

BAIIA : Résultat d'exploitation ajusté pour exclure l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles, les ajustements découlant de la comptabilisation de la répartition du prix d'acquisition et l'incidence de l'application d'IAS 29 (comptabilisation liée à l'hyperinflation), mais pour tenir compte des coûts liés aux contrats de location. En outre, le BAIIA ne tient pas compte de la partie du résultat ajusté de GBT attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Résultat ajusté : Résultat d'exploitation ajusté pour exclure l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles, les coûts d'acquisition et les charges non récurrentes engagées, mais pour tenir compte des produits d'intérêts moins la charge d'intérêts, et des coûts liés aux contrats de location. En outre, le résultat ajusté ne tient pas compte de la partie du résultat ajusté de GBT attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Analyse des ajustements

Coûts d'acquisition	Les coûts d'acquisition ont trait aux charges de 3 490 \$ du trimestre (2 476 \$ pour le T3-19) et de 3 810 \$ pour la période de neuf mois au titre des honoraires juridiques et de consultation liés à l'acquisition de GBT.
Autres charges non récurrentes	Les autres charges non récurrentes correspondent aux charges qui n'ont pas été engagées par la Société dans le cours normal des activités et qui ne devraient pas l'être. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, la Société a engagé des coûts non récurrents de respectivement 595 \$ et 2 663 \$ attribuables à ce qui suit : • Montant de 1 151 \$ (595 \$ au T3-20) en lien avec les activités de restructuration, notamment des indemnités de départ versées à certains employés dans le cadre de la réorganisation et de l'intégration de GBT • Montant de 874 \$ (néant au T3-20) en lien avec des stocks détruits en raison de variations de température en cours de transport. La Société a présenté des réclamations d'assurance dans le cadre de la perte des stocks et, en raison de leur nature incertaine, elle ne les a pas comptabilisées. • Montant de 638 \$ (néant au T3-20) en lien avec une créance douteuse sur les débiteurs Au cours du T3-19, la Société a comptabilisé des charges de 536 \$ (3 803 \$ au CUM-19 liées à la campagne d'activistes, à la course aux procurations médiatisées et aux litiges connexes entre Knight et l'actionnaire dissident, Meir Jakobsohn, chef de la direction de Medison).
Produits d'intérêts	Ils comprennent les « produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti » et les « autres produits d'intérêts ». Les produits d'intérêts sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les titres négociables, et comprennent également les intérêts au titre de la désactualisation des prêts consentis.
Charge d'intérêts	Tient compte de la charge d'intérêts de GBT attribuable surtout à l'intérêt sur ses emprunts bancaires.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, la Société a calculé le résultat ajusté comme suit :

	Variation				Variation			
	T3-20	T3-19	\$ ¹	% ²	CUM-20	CUM-19	\$ ¹	% ²
Perte d'exploitation	(7 735)	(3 922)	(3 813)	97 %	(18 303)	(10 936)	(7 367)	67 %
Ajustements de la perte d'exploitation :								
Amortissement des immobilisations incorporelles	5 703	424	5 279	1 245 %	17 546	1 273	16 273	1 278 %
Amortissement des immobilisations corporelles	1 382	112	1 270	1 134 %	4 916	305	4 611	1 512 %
Charges locatives (ajustement selon IFRS 16)	(820)	(122)	(698)	572 %	(2 405)	(274)	(2 131)	778 %
Incidence de la comptabilisation de la répartition du prix d'acquisition	—	—	—	s. o.	865	—	865	s. o.
Effet de la norme IAS 29	1 601	—	1 601	s. o.	5 973	—	5 973	s. o.
BALIA	131	(3 508)	3 639	s. o.	8 592	(9 632)	18 224	s. o.
Coûts d'acquisition	3 490	2 476	1 014	41 %	3 810	2 476	1 334	54 %
Autres charges non récurrentes	595	536	59	11 %	2 663	3 803	(1 140)	30 %
Produits d'intérêts	3 188	6 058	(2 870)	47 %	11 515	18 108	(6 593)	36 %
Charge d'intérêts sur les emprunts bancaires	(822)	—	(822)	s. o.	(3 070)	—	(3 070)	s. o.
Résultat ajusté	6 582	5 562	1 020	18 %	23 510	14 755	8 755	59 %

¹ Une variation positive représente un effet positif sur le résultat ajusté, et une variation négative représente un effet négatif sur le résultat net.² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

À la clôture de l'offre publique d'achat unifiée visant GBT, Knight exerçait ses activités dans un seul secteur d'exploitation. Ainsi, la Société présente des mesures financières du rendement pour le CUM-20 et le T3-20 pour les activités regroupées de Knight. Dans le cadre de l'analyse qui suit, la Société traitera de certains inducteurs clés de sa performance financière qui sont regroupés comme suit :

- **International** : Cet inducteur fait référence à la performance financière de l'entreprise acquise dans le cadre de la transaction GBT ainsi qu'à toutes les autres activités de Knight exercées à l'extérieur du Canada.
- **Canada** : Cet inducteur fait référence à la performance financière des activités commerciales canadiennes de Knight. Les activités canadiennes sont en démarrage avec les lancements récents de produits novateurs et la préparation en vue de la mise en marché d'Ibsrela^{MC}, d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC}.
- **Siège social** : Cet inducteur comprend les coûts liés à l'équipe de direction de la Société, aux fonctions liées au développement des affaires et aux finances ainsi que les charges attribuables au fait d'être une société ouverte, facteurs compensés par les produits d'intérêts.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, le résultat ajusté s'est établi à 6 582 \$, une augmentation de 1 020 \$, ou 18 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle surtout du résultat ajusté supplémentaire généré par la transaction GBT contrebalancé par une baisse des produits d'intérêts. Le résultat ajusté du T3-20 est ventilé en fonction des inducteurs clés de performance financière, comme suit :

- International : Résultat ajusté de 8 811 \$
- Canada : Perte ajustée de 2 471 \$ attribuable aux activités d'exploitation liées aux produits lancés récemment et aux coûts associés à la préparation des nouveaux lancements commerciaux
- Siège social : Résultat ajusté de 242 \$ découlant de produits d'intérêts de 3 188 \$ contrebalancés par les frais généraux de Knight

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, le résultat ajusté s'est établi à 23 510 \$, une augmentation de 8 755 \$, ou 59 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle surtout de la transaction GBT contrebalancée par une baisse des produits d'intérêts. Le résultat ajusté du CUM-20 est ventilé en fonction des inducteurs clés de performance financière, comme suit :

- International : Résultat ajusté de 26 256 \$
- Canada : Perte ajustée de 5 439 \$ attribuable aux activités d'exploitation liées aux produits lancés récemment et aux coûts associés à la préparation des nouveaux lancements commerciaux
- Siège social : Résultat ajusté de 2 693 \$ découlant de produits d'intérêts de 11 515 \$ contrebalancés par les frais généraux de Knight

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

SITUATION FINANCIÈRE

Section 5 – Bilans

	30 sept. 2020	31 déc. 2019	Variation \$	% ¹
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	218 091	174 268	43 823	25 %
Titres négociables	158 944	235 045	(76 101)	32 %
Créances clients	51 894	85 845	(33 951)	40 %
Autres débiteurs	11 809	17 622	(5 813)	33 %
Stocks	61 783	70 870	(9 087)	13 %
Charges payées d'avance et dépôts	2 927	3 306	(379)	11 %
Autres actifs financiers courants	26 248	26 303	(55)	0 %
Impôt sur le résultat à recevoir	6 439	8 265	(1 826)	22 %
Total des actifs courants	538 135	621 524	(83 389)	13 %
Titres négociables	15 317	126 869	(111 552)	88 %
Créances clients	1 908	4 715	(2 807)	60 %
Charges payées d'avance et dépôts	4 066	4 652	(586)	13 %
Actifs au titre de droits d'utilisation	4 651	6 409	(1 758)	27 %
Immobilisations corporelles	21 979	22 639	(660)	3 %
Immeubles de placement	1 439	1 740	(301)	17 %
Immobilisations incorporelles	156 641	173 372	(16 731)	10 %
Goodwill	77 770	88 262	(10 492)	12 %
Autres actifs financiers	146 868	132 848	14 020	11 %
Actifs d'impôt différé	1 123	3 991	(2 868)	72 %
Autres créances à long terme	41 582	41 582	—	0 %
	473 344	607 079	(133 735)	22 %
Actifs détenus en vue de la vente	2 484	76 700	(74 216)	97 %
Total de l'actif	1 013 963	1 305 303	(291 340)	22 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	30 sept. 2020	31 déc. 2019	Variation \$	% ¹
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	42 475	94 406	(51 931)	55 %
Obligations locatives	1 089	1 788	(699)	39 %
Autres passifs	1 270	1 750	(480)	27 %
Autres passifs financiers	—	184 023	(184 023)	s. o.
Emprunts bancaires	41 567	50 557	(8 990)	18 %
Impôt sur le résultat à payer	11 828	15 447	(3 619)	23 %
Autres soldes à payer	802	2 833	(2 031)	72 %
Total des passifs courants	99 031	350 804	(251 773)	72 %
 Fournisseurs et charges à payer	 383	 —	 383	 s. o.
Obligations locatives	3 351	4 812	(1 461)	30 %
Emprunts bancaires	1 840	5 022	(3 182)	63 %
Autres soldes à payer	8 495	1 699	6 796	400 %
Passifs d'impôt différé	18 641	27 860	(9 219)	33 %
Total du passif	131 741	390 197	(258 456)	66 %
 Capitaux propres				
Capital social	695 066	723 832	(28 766)	4 %
Bons de souscription	117	785	(668)	85 %
Surplus d'apport	18 203	16 463	1 740	11 %
Cumul des autres éléments du résultat global	2 530	17 405	(14 875)	85 %
Résultats non distribués	166 306	52 246	114 060	218 %
Attribuables aux actionnaires de la Société	882 222	810 731	71 491	9 %
Participations ne donnant pas le contrôle	—	104 375	(104 375)	s. o.
Total des capitaux propres	882 222	915 106	(32 884)	4 %
Total du passif et des capitaux propres	1 013 963	1 305 303	(291 340)	22 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

30 sept. 2020 par rapport au 31 déc. 2019	
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et titres négociables (courants et non courants)	• Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la section 7 « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Créances clients (courantes et non courantes)	• Les créances clients ont diminué de 36 758 \$, ou 41 %, en raison de ce qui suit : ○ Montant d'environ 9 445 \$ lié à la dépréciation des monnaies de l'Amérique latine ○ Montant d'environ 24 494 \$ lié au recouvrement net de créances (recouvrement de créances contrebalancé par une hausse attribuable aux ventes) ○ Montant de 2 819 \$ lié aux pertes de crédit attendues additionnelles comptabilisées au cours du CUM-20 • Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 6 des états financiers intermédiaires.
Autres débiteurs (courants)	• Les autres débiteurs ont diminué de 5 813 \$, ou 33 %, en raison surtout d'une baisse des distributions à recevoir d'un placement dans des fonds de 911 \$ et d'une baisse des intérêts à recevoir attribuable au calendrier des titres négociables et à l'échéance des prêts et d'une diminution globale des taux d'intérêt. • Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 7 des états financiers intermédiaires.
Stocks	• Les stocks ont diminué de 9 087 \$, ou 13 %, en raison de ce qui suit : ○ Hausse d'environ 1 516 \$ liée à des achats de stocks nets (achats contrebalancés par le coût des produits vendus). Les achats de stocks nets sont attribuables au calendrier des achats de stocks et aux lancements de nouveaux produits. ○ Baisse d'environ 3 806 \$ liée à la dépréciation des monnaies de l'Amérique latine, compensée en partie par les ajustements liés à l'hyperinflation ○ Baisse de 6 797 \$ attribuable à la comptabilisation d'une provision pour stocks additionnelle à l'égard des stocks du CUM-20. Pour obtenir plus de renseignements sur la provision pour stocks, il y a lieu de se reporter à l'analyse sur la marge brute.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	• Hausse de 13 965 \$ attribuable à ce qui suit : Prêts et autres créances : hausse de 3 859 \$ découlant surtout des prêts consentis d'un montant net de 3 109 \$ et d'un profit de 883 \$ à l'écart de conversion. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts stratégiques de Knight, il y a lieu de se reporter à la section 9. Placements en titres de capitaux propres, bons de souscription et instruments dérivés : diminution de 5 673 \$ attribuable à la cession de placements en titres de capitaux propres au cours de la période et à la réévaluation des placements en titres de capitaux propres, des bons de souscription et des instruments dérivés. Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 9 des états financiers intermédiaires. Fonds : hausse de 15 779 \$ attribuable à des ajustements de réévaluation à la valeur de marché de 22 834 \$, des appels de fonds de 15 010 \$ et des profits de change de 4 020 \$, facteurs contrebalancés par les distributions reçues de 24 540 \$ et des distributions à recevoir de 1 545 \$ • Pour obtenir plus de renseignements sur les placements stratégiques de Knight, il y a lieu de se reporter la section 10.
Impôt sur le résultat à recevoir	• Baisse attribuable au calendrier des acomptes provisionnels
Immobilisations incorporelles	• Baisse découlant surtout de la dépréciation des monnaies de l'Amérique latine au cours de la période et de l'amortissement des immobilisations incorporelles, compensés par les ajouts de 18 665 \$ attribuables à certains paiements d'étape aux termes de conventions de licence liées à des produits
Goodwill	• Baisse découlant de la dépréciation des monnaies de l'Amérique latine au cours de la période • Il y a lieu de se reporter à la section 3 pour obtenir plus de renseignements.
Autres créances à long terme	• Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la section 6.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Actifs détenus en vue de la vente et participation dans une entreprise associée	• Diminution en raison de la conclusion de la convention d'achat et de règlement intervenue entre Knight et Medison, aux termes de laquelle Knight a accepté de vendre sa participation de 28,3 % pour une contrepartie de 77 000 \$ • Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 12 des états financiers intermédiaires.
Fournisseurs et charges à payer (courants et non courants)	• Baisse de 51 548 \$, ou 55 %, du solde des fournisseurs et charges à payer découlant surtout des paiements sur les achats de stocks, des paiements de coûts liés à la transaction GBT, de la dépréciation des monnaies de l'AMLAT et d'un solde de provision plus faible au T3-20 comparativement au T4-19 en raison du calendrier
30 sept. 2020 par rapport au 31 déc. 2019	
Autres passifs financiers	• Le solde de 184 023 \$ au 31 décembre 2019 se rapportait à l'offre publique d'achat unifiée requise pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT. La Société a conclu l'offre publique d'achat unifiée au cours du T3-20, réglant ainsi le passif. • Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 9 des états financiers intermédiaires.
Emprunts bancaires (courants et non courants)	• Baisse de 12 172 \$ attribuable surtout aux remboursements d'emprunts de 8 219 \$ et à une diminution de l'écart de conversion de 15 683 \$, contrebalancés en partie par un emprunt additionnel de 10 998 \$ qu'a obtenu à une filiale de GBT en mars 2020 • Il y a lieu de se reporter à la section 7 pour obtenir de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires contractés par GBT.
Autres soldes à payer (courants et non courants)	• Hausse attribuable à des étapes supplémentaires à l'égard de la réglementation et des ventes rattachées aux produits sous licence
Passif d'impôt différé	• Diminution découlant surtout de la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt différé à l'égard des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée à la suite de la transaction GBT
Capital social	• Diminution attribuable surtout à l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA • Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 14 des états financiers intermédiaires.
Bons de souscription	• Baisse attribuable aux bons de souscription échus et remis
Surplus d'apport	• Hausse attribuable aux bons de souscription échus et remis et à la charge au titre de la rémunération fondée sur des actions • Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter aux états financiers intermédiaires.
Cumul des autres éléments du résultat global	• Baisse de 9 114 \$ découlant des autres éléments du résultat global attribuables aux actionnaires de la Société pour la période et de 5 761 \$ découlant des autres éléments du résultat global attribués à la participation ne donnant pas le contrôle avant la clôture de l'acquisition de GBT • Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers intermédiaires.
Résultats non distribués	• Hausse découlant du résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 33 834 \$ pour le CUM-20 et d'un montant de 90 484 \$ reclassé de la participation ne donnant pas le contrôle aux résultats non distribués par suite de l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT, contrebalancés en partie par l'achat d'actions ordinaires de Knight dans le cadre de l'OPRCNA • Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers intermédiaires.
Participations ne donnant pas le contrôle	• À l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT, le solde des participations ne donnant pas le contrôle a été reclassé aux résultats non distribués et au cumul des autres éléments du résultat global. • Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 9 des états financiers intermédiaires.

Section 6 – Avis de nouvelle cotisation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotisation de l'ARC et de Revenu Québec respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019. Les avis ont trait à la cession par Knight en 2014 d'un bon d'évaluation prioritaire détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) Inc. Un bon d'évaluation prioritaire est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Le bon d'évaluation prioritaire de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l'approbation par la FDA d'Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est tenue de verser à l'ARC et à Revenu Québec un montant total de respectivement 23 340 \$ et 18 242 \$ en impôts et intérêts supplémentaires. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l'ARC en juillet 2018 et à Revenu Québec, en février 2019.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d'appel. La Société est d'avis qu'à l'issue probable du processus d'appel, elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ et n'a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du bon d'évaluation prioritaire dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l'issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s'y rapportant pourrait faire en sorte qu'elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l'impôt sur le résultat à payer historiques.

Section 7 – Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre à ses besoins en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et les acquisitions du siège social. Le tableau ci-après présente un résumé des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec les tableaux des flux de trésorerie consolidés de la Société.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T3-20	T3-19	Variation		CUM		Variation	
			\$	% ¹	2020	2019	\$	% ¹
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(8 412)	4 028	(12 440)	s. o.	(16 502)	(2 908)	(13 594)	467 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(128 235)	73 113	(201 348)	s. o.	93 153	132 274	(39 121)	30 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(5 148)	(53 762)	48 614	90 %	(33 858)	(53 783)	19 925	37 %
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(141 795)	23 379	(165 174)	s. o.	42 793	75 583	(32 790)	43 %
Écart de conversion, montant net	293	835	(542)	65 %	1 030	(1 243)	2 273	s. o.
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions au début de la période	359 593	294 911	64 682	22 %	174 268	244 785	(70 517)	29 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions à la fin de la période	218 091	319 125	(101 034)	32 %	218 091	319 125	(101 034)	32 %
Titres négociables à la fin de la période	174 261	380 967	(206 706)	54 %	174 261	380 967	(206 706)	54 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à restrictions et titres négociables à la fin de la période	392 352	700 092	(307 740)	44 %	392 352	700 092	(307 740)	44 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie, trésorerie soumise à restrictions et titres négociables, déduction faite des emprunts bancaires	348 945	700 092	(351 147)	51 %	348 945	700 092	(351 147)	51 %
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions, déduction faite des emprunts bancaires	174 684	319 125	(144 441)	45 %	174 684	319 125	(144 441)	45 %

¹ La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T3-20	CUM-20
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires, des dividendes versés par les entreprises associées et des intérêts reçus, contrebalancés par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de recherche et de développement, les frais liés à la publicité et à la promotion, les intérêts versés et les autres charges de l'entreprise. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change, les pertes liées à l'hyperinflation, la quote-part du résultat net et les dividendes de l'entreprise associée, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 8 412 \$ et elles ont découlé d'une hausse de 15 413 \$ du fonds de roulement sans effet de trésorerie, contrebalancée par le résultat net ajusté en fonction de certains éléments de rapprochement de 7 009 \$. L'augmentation du fonds de roulement découle surtout d'une réduction des fournisseurs et charges à payer, compensée en partie par des recouvrements nets des créances clients et une diminution des stocks. De plus, les sorties de trésorerie rendent compte d'un décaissement de 3 690 \$ lié à des frais payés dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter au tableau des flux de trésorerie consolidé et à la note 18 des états financiers intermédiaires.	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 16 502 \$ et elles ont découlé d'une hausse de 30 974 \$ du fonds de roulement sans effet de trésorerie et des paiements d'intérêts sur la dette de 1 321 \$, contrebalancés par le résultat net ajusté en fonction de certains éléments de rapprochement de 15 793 \$. L'augmentation du fonds de roulement découle surtout d'une réduction des fournisseurs et charges à payer et de la hausse des stocks dont il a été question à la section 5. De plus, les sorties de trésorerie rendent compte d'un décaissement de 7 274 \$ lié à des frais payés dans le cadre de la transaction GBT et de l'offre publique d'achat unifiée. Pour obtenir plus de renseignements, il y a lieu de se reporter au tableau des flux de trésorerie consolidé et à la note 18 des états financiers intermédiaires.
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants : • l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT au coût de 170 855 \$; • l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 2 052 \$, le tout contrebalancé par : • un produit net tiré des titres négociables d'un montant de 31 778 \$; • des distributions provenant de fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie d'un montant net de 12 877 \$.	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, les flux de trésorerie sont principalement attribuables aux éléments suivants : • un produit net tiré des titres négociables d'un montant de 189 221 \$; • un produit tiré de la vente de Medison d'un montant de 77 000 \$; • des distributions provenant de fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie d'un montant net de 11 986 \$; • un produit net tiré de la cession de placements dans des titres de capitaux propres d'un montant de 2 919 \$; • un produit net tiré du remboursement de prêts consentis d'un montant de 422 \$, facteurs contrebalancés par : • l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT au coût de 170 855 \$; • l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles de 17 143 \$.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital sur les emprunts bancaires, aux remboursements du capital des obligations locatives, au produit tiré du remboursement des prêts consentis pour l'achat d'actions et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société.	

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Après la transaction GBT, la dette de la Société au 30 septembre 2020 s'établissait comme suit :

Aux				30 septembre 2020		31 décembre 2019	
Banques	Devise de la dette	Taux d'intérêt	Échéance	Courante	Non courante	Courante	Non courante
				\$	\$	\$	\$
Citibank	ARS	18,40 %	2 novembre 2020	600	—	2 991	—
Itaú Unibanco	BRL	1,65 % + 100 % CDI	8 décembre 2023	27 535	—	42 532	—
Banco Santander	BRL	2,00 % + 100 % CDI	13 décembre 2021	3 741	1 840	5 034	5 022
Banco Santander	BRL	1,39 % + 100 % CDI	4 mars 2021	9 691	—	—	—
Total des emprunts bancaires				41 567	1 840	50 557	5 022

Banco Santander

En mars 2020, Banco Santander a consenti un prêt supplémentaire de 40 132 BRL à une filiale de GBT. Le prêt est garanti par un acompte de 10 000 \$ US versé à Banco Santander. Le capital et les intérêts sont exigibles à la date d'échéance, à savoir le 4 mars 2021.

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS

Section 8 – Produits

La Société a pour objectif de commercialiser et de vendre des produits novateurs sous licence et de développer, de fabriquer et de commercialiser des produits pharmaceutiques génériques spécialisés de marque au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger. Le modèle d'affaires de la Société est concentré sur des domaines thérapeutiques comme les antidouleurs, les symptômes gastrointestinaux, la santé des femmes, les maladies infectieuses, l'oncologie et l'oncohématologie, les maladies rares, les traitements spéciaux et l'immunologie.

De plus, la filiale en propriété exclusive de Knight à la Barbade met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares. Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et à l'échelle mondiale et tirer parti de son expertise en vente et en commercialisation spécialisées, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés.

La Société a un portefeuille de produits en processus de soumission pour approbation réglementaire, aux étapes de précommercialisation et aux premières étapes de la commercialisation. Ces activités nécessitent un investissement financier important; par conséquent, il est prévu que les frais de vente et de commercialisation ainsi que les frais de recherche et de développement de la Société augmenteront. Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Produit	Indication	Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	Autres	Partenaire
Antidouleurs / symptômes gastrointestinaux								
Movantik®	CCO	Lancé						AstraZeneca
Probuphine®	Dépendance aux opioïdes	Lancé						Titan
IbsrelaTM ^{MC}	SCI-C	Approuvé						Ardelyx
Salofalk®	Colite ulcéreuse aiguë				Commercialisé		Commercialisé	D' Falk
Santé des femmes								
Imvexxy ^{MC}	Dyspareunie modérée à grave	Approuvé						TXMD
Bijuva ^{MC}	Symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause	Approuvé						TXMD
Produits spécialisés								
Impavido®	Leishmaniose						Lancé	Exclusif
Oncologie								
Nerlynx®	Adjuvant dans le traitement du cancer du sein	Lancé						Puma
Nerlynx®	Cancer du sein métastatique	Déposé						Puma
Trelstar®	Cancer de la prostate à un stade avancé	Commercialisé						Debiopharm
Vidaza®	Syndrome myélodysplasique		Commercialisé					Celgene (BMS)
Abraxane®	Métastatique du pancréas et cancer du sein métastatique		Lancé					Celgene (BMS)
Halaven®	Cancer du sein métastatique		Commercialisé	Lancé	Déposé		Lancé	Eisai
Halaven®	Sarcome des tissus mous		Lancé	Lancé	Déposé		Lancé	Eisai
Ladevina	Myélome multiple			Commercialisé	Lancé		Commercialisé	Exclusif
Lenvima®	Cancer différencié de la thyroïde, cancer des cellules rénales au stade avancé et carcinome hépatocellulaire non résecable		Commercialisé	Lancé	Déposé		Lancé	Eisai
Zyvalix	Cancer de la prostate avec métastases			Commercialisé	Lancé		Commercialisé	Exclusif
Nilotinib	Leucémie myéloïde chronique			Déposé				Exclusif
Médicament anti-infectieux								
Ambisome®	Infection fongique		Commercialisé				Lancé	Gilead
Epclusa®	Hépatite C chronique		Lancé		Lancé		Lancé	Gilead
Cresemba®	Infection fongique		Lancé	Lancé	Lancé	Lancé	Lancé	Basilea
Système nerveux central CNS								
Inovelon®	Syndrome de Lennox-Gastaut		Lancé	Déposé	Déposé	Lancé	Déposé	Eisai
Fycompa®	Gestion des crises partielles et crises tonico-cloniques généralisées primaires		Lancé	Déposé	Déposé	Lancé	Déposé	Eisai
Problème respiratoire								
Selexipag	Hypertension artérielle pulmonaire			Lancé				Exclusif
Fibridoner	Fibrose pulmonaire idiopathique			Commercialisé				Exclusif

Lancé : le produit est offert depuis moins de cinq ans

Commercialisé : le produit est offert depuis plus de cinq ans

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Antidouleur/gastro-intestinal

Movantik®

En décembre 2016, Knight a conclu une convention avec AstraZeneca en vue d'obtenir les droits de commercialisation de Movantik® au Canada aux termes de laquelle Knight est chargée de toutes les activités commerciales, réglementaires et relatives à la chaîne d'approvisionnement. Movantik® est le premier antagoniste de récepteurs mus opioïdes à action périphérique et en prise orale unique quotidienne pour le traitement de la CCO chez les patients adultes atteints de douleurs non provoquées par le cancer et ne répondant pas adéquatement aux laxatifs. Selon les estimations présentées dans le Guide pratique du Collège des médecins de famille du Canada, au moins 26 % des utilisateurs chroniques d'opioïdes seraient atteints de la CCO. D'après les données d'IQVIA, les ventes de Movantik® au Canada se sont établies respectivement à 479 \$ et 1 375 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 (respectivement 419 \$ et 1 169 \$ en 2019).

Probuphine®

Le 1^{er} février 2016, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Braeburn pour commercialiser Probuphine® au Canada. Probuphine®, médicament indiqué pour le traitement de la dépendance aux drogues opioïdes, est un implant sous-cutané conçu pour administrer de la buprénorphine en continu pendant six mois suivant un traitement unique, favorisant ainsi le respect du traitement et la rétention des patients. Santé Canada a approuvé le Probuphine® le 18 avril 2018 pour la prise en charge de la dépendance aux opioïdes chez le patient dont l'état clinique est stable grâce à la buprénorphine administrée par voie sublinguale à une dose n'excédant pas 8 mg jumelée à une thérapie et un soutien psychosocial. Le Probuphine® doit être administré par un professionnel de la santé qui a réussi le programme de formation relatif au Probuphine®.

Le 29 octobre 2018, Knight annonçait le lancement commercial du Probuphine® au Canada. De plus, la Société a conclu une convention avec l'Alliance pancanadienne pharmaceutique concernant le Probuphine® et a jusqu'à présent obtenu son remboursement au moyen des régimes publics d'assurance gérés par l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, les Anciens Combattants Canada et les SSNA.

Tenapanor

Le 16 mars 2018, Knight a conclu avec Ardelyx une convention de licence exclusive pour commercialiser le Tenapanor au Canada. Tenapanor est un traitement par petite molécule de premier ordre ayant terminé le développement de phase 3 du traitement du SCI-C (commercialisé sous Ibsrela^{MC}) et pour l'hyperphosphatémie. Ardelyx a reçu l'approbation réglementaire de la FDA des É.-U. en septembre 2019 pour Ibsrela^{MC}. Le 17 avril 2020, la Société annonçait que Santé Canada avait approuvé Ibsrela^{MC}. La Société prévoit lancer Ibsrela^{MC} au Canada au début de 2021. En septembre 2020, Ardelyx annonçait qu'elle avait obtenu l'approbation de la FDA concernant sa demande de nouveau médicament, à savoir le Tenapanor, destiné à contrôler le phosphore sérique chez les patients adultes atteints d'insuffisance rénale chronique (IRC) sous dialyse.

Salofalk®

Salofalk® est indiqué pour le traitement de la colite ulcéreuse aiguë ou pour le traitement préventif des récurrences ainsi que pour le traitement des épisodes aigus de la maladie de Crohn. Salofalk® est distribué sous licence de D^r Falk Pharma et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Colombie, en Argentine et au Pérou.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Santé des femmes

TXMD

Le 31 juillet 2018, Knight a conclu une convention de licence exclusive visant les droits de commercialisation d'Imvexxy^{MC} et de Bijuva^{MC} au Canada et en Israël. Imvexxy^{MC} est un produit TXMD approuvé par la FDA (insert vaginal à base d'œstradiol), pour le traitement de la dyspareunie modérée à grave (douleur vaginale associée à l'activité sexuelle), un symptôme de l'atrophie vulvo-vaginale due à la ménopause. Bijuva^{MC}, qui a été approuvé par la FDA des É.-U. le 18 octobre 2018, est une hormonothérapie bio-identique combinée consistant en œstradiol et progestérone sous forme de capsule orale de gélatine molle pour le traitement des symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause. Au cours du T3-20, Santé Canada a approuvé l'Imvexxy^{MC} et le Bijuva^{MC}. La Société prévoit lancer ces deux produits en 2022.

Produits spécialisés

Impavido®

Le 27 février 2014, Knight a fait l'acquisition des droits à l'échelle mondiale d'Impavido® en vertu de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Paladin. Impavido® est un médicament administré par voie orale à base de miltéfosine pour le traitement de la leishmaniose viscérale, cutanée ou cutanéomuqueuse causée par un parasite protozoaire se retrouvant dans plus de 20 espèces de Leishmania et a été approuvé pour la vente aux États-Unis, en Allemagne et en Israël. Le lancement d'Impavido® aux États-Unis a été effectué en mars 2016 par le partenaire de commercialisation de Knight, à savoir Profounda.

Oncologie

NERLYNX®

Le 9 janvier 2019, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Puma en vue d'obtenir les droits exclusifs de commercialisation de NERLYNX® (nélatinib) au Canada. Le 16 juillet 2019, Santé Canada a approuvé le NERLYNX® pour le traitement adjuvant prolongé du cancer du sein HER2-positif (surexpression des récepteurs HER2) au stade précoce chez des adultes qui suivent un traitement adjuvant à base de trastuzumab. De plus, en septembre 2020, Knight annonçait qu'elle avait soumis à Santé Canada une déclaration complémentaire à une présentation de nouveau médicament pour le nélatinib en association avec la capécitabine pour le traitement du cancer du sein métastatique HER2-positif pour les patients qui n'ont pas répondu à au moins deux traitements antérieurs dirigés contre le HER2 dont l'approbation a été obtenue de la FDA des É.-U. en février 2020. En décembre 2019, le CEEP a publié son rapport final dans lequel il recommandait que le NERLYNX® ne soit pas remboursé par les régimes d'assurance publics. Knight a lancé NERLYNX® à la fin de 2019 et la Société concentrera ses efforts sur l'accès à ce médicament par les patients en 2020.

Trelstar®

Le 8 janvier 2020, Knight annonçait qu'elle avait conclu une convention avec Debiopharm visant les droits commerciaux au Canada de Trelstar® pour le traitement du cancer de la prostate de stade avancé. Le 20 avril 2020, la Société annonçait qu'elle prenait en charge les activités commerciales précédemment exercées par l'ancien partenaire de Debiopharm, à savoir Allergan, et commercialisait Trelstar® au Canada.

Vidaza® et Vidaza® Gx

Vidaza® (azacytidine) est indiqué dans le traitement des patients atteints de l'un des sous-types de syndrome myélodysplasique : anémie réfractaire ou anémie réfractaire avec sidérobastes en couronne (si elle est accompagnée de neutropénie ou de thrombocytopénie ou requiert des transfusions), d'anémie réfractaire avec excès de blastes, d'anémie réfractaire avec excès de blastes en transformation et de leucémie myélomonocytaire chronique. Vidaza® est distribué sous licence de Celgene (désormais appelée BMS), et GBT détient les droits de commercialisation du produit au Brésil. De plus, GBT détient les droits sur Vidaza® Gx, qui a été lancé en 2019.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abraxane®

Abraxane® (particules du paclitaxel liées aux protéines pour injection en suspension) est indiqué pour le traitement de première intention de l'adénocarcinome métastatique du pancréas, en association avec la gemcitabine. Abraxane® est distribué sous licence de Celgene (désormais appelée BMS), et GBT détient les droits de commercialisation du produit au Brésil. La Société détenait précédemment les droits de commercialisation du produit au Mexique, droits qui ont pris fin le 17 août 2020.

Lenvima®

Lenvima® (lenvatinib) est indiqué pour 1) le traitement des patients adultes atteints d'un carcinome thyroïdien différencié (papillaire, folliculaire, à cellules de Hürthle) local avancé ou métastatique, réfractaire à l'iode radioactif et progressif; 2) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé ou non résécable qui n'ont pas reçu de traitement systémique antérieur; 3) le traitement de patients adultes atteints de carcinome hépatocellulaire avancé après un traitement antiangiogénique antérieur, en association avec évérolimus. Lenvima® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine, sauf le Mexique. Eisai détient les droits de commercialisation du produit au Mexique.

Zyvalix®

Zyvalix® (acétate d'abiratéron) est indiqué en association avec la prednisone pour le traitement du carcinome de la prostate métastatique résistant à la castration et du carcinome de la prostate métastatique à risque élevé sensible à la castration. Zyvalix® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est commercialisé en Argentine, au Chili et en Colombie.

Médicaments anti-infectieux

AmBisome®

AmBisome® (amphotéricine B) est une préparation d'amphotéricine B liposomique administrée sous forme de poudre lyophilisée non pyrogène stérile par perfusion intraveineuse. Ce médicament est indiqué pour 1) le traitement empirique d'infections fongiques présumées chez des patients à risque de neutropénie fébrile; 2) le traitement de la méningite cryptococcique chez les patients atteints du VIH; 3) le traitement d'infections mycosiques ou de mycoses systémiques opportunistes et endémiques graves et profondes; 4) le traitement des fièvres persistantes d'origine indéterminée chez des patients neutropéniques qui ne répondent pas à l'antibiothérapie après 96 heures, ce qui est fortement révélateur d'une infection fongique systémique causée par *Candida*, *Aspergillus* ou *Cryptococcus*; et 5) le traitement de la leishmaniose viscérale chez les adultes et les enfants immunocompétents. AmBisome® est distribué sous licence de Gilead et fait partie du portefeuille des sociétés affiliées brésiliennes de GBT depuis plus de vingt ans. GBT est responsable de toutes les activités commerciales au Brésil affiliées, ainsi qu'en Bolivie, au Paraguay et au Pérou. Le 26 octobre 2020, la Société annonçait qu'elle avait signé une nouvelle entente exclusive avec Gilead pour la commercialisation d'AmBisome® au Brésil. La nouvelle entente prend effet le 1^{er} janvier 2021.

Cresemba®

Cresemba® (sulfate isavuconazonium) est un antifongique azole recommandé aux adultes pour le traitement de l'aspergillose invasive et de la mucormycose invasive. Cresemba® est distribué sous licence de Basilea Pharmaceutica Ltd, et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine. Cresemba® est commercialisé en Argentine, en Colombie, au Mexique, au Chili et au Pérou, et il a été lancé au Brésil au T1-20.

Portefeuille de médicaments anti-infectieux de Gilead

Le portefeuille de médicaments anti-VIH de Gilead comprend Atripla®, Complera®, Genvoya®, Stribild®, Truvada® et Viread®. Le portefeuille de traitements contre l'hépatite C de Gilead comprend Epclusa®, Harvoni®, Sovaldi® et Vemlidy®. GBT détient les droits de commercialisation de ces produits dans divers pays de l'Amérique latine.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Système nerveux central

Inovelon®

Inovelon® (rufinamide) est un agent antiépileptique qui possède une nouvelle structure dérivée du triazole et qui a des effets anticonvulsifs généralisés. Il est commercialisé en Europe, aux États-Unis et au Japon à titre de traitement adjuvant du syndrome de Lennox-Gastaut, l'une des formes les plus graves et incurables des crises d'épilepsie infantile. Inovelon® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine.

Fycompa®

Fycompa® (pérampanel) est un agent antiépileptique utilisé en traitement adjuvant dans la gestion des crises partielles chez les patients adultes atteints d'une épilepsie qui n'est pas maîtrisée de façon satisfaisante par un traitement conventionnel. Fycompa® est distribué sous licence d'Eisai et GBT détient les droits de commercialisation du produit en Amérique latine.

Problèmes respiratoires

Fibridoner®

Fibridoner® (pirfénidone) est indiqué pour le traitement de la fibrose pulmonaire idiopathique de légère à modérée chez les adultes. Fibridoner® fait partie du portefeuille de médicaments génériques de marque exclusifs de GBT et est commercialisé en Argentine.

Section 9 – Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux situé dans la fourchette inférieure à deux chiffres et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, ont contribué à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait quatre prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. Jusqu'ici, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de produits de santé visant les consommateurs ou l'obtention de droits de vente sous licence à leur égard (comme il a été décrit à la section 8) et l'acquisition des gammes de produits d'Antibe, de 60P, de TULSA-PRO® et de Triumvira.

Entité	Solde notionnel des prêts au 30 septembre 2020	
	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Moksha8	11 993 \$ US	15 998 \$
Synergy	7 500 \$ US	10 004 \$
60P ²	6 310 \$ US	8 417 \$
Autres prêts stratégiques	2 738 \$ US	3 652 \$
Total		38 071 \$

¹ Converti au taux de change de clôture de la Banque du Canada le 30 septembre 2020.

² Compte non tenu de la débenture convertible de 60P reçue en contrepartie des prêts consentis à 60P.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 30 septembre 2020, le solde notionnel des prêts s'élevait à 38 071 \$ (28 541 \$ US) (37 409 \$, dont 24 296 \$ (17 810 \$ US) au 31 décembre 2019). Le tableau suivant présente un résumé des variations des prêts et autres créances au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

	Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier \$	Ajouts \$	Rembourse- ments de prêts \$	Perte nette sur les AF ¹ \$	Change ^{2,3} \$	Valeur comptable à la fin de la période \$	Autres actifs financiers courants \$	Autres actifs financiers non courants \$
Coût amorti	2 181	7 364	(52)	—	(221)	9 272	5 349	3 923
JVRN	28 390	3 531	(7 734)	(133)	1 104	25 158	6 610	18 548
Total	30 571	10 895	(7 786)	(133)	883	34 430	11 959	22 471

¹ Variations nettes liées à la variation de la juste valeur des prêts consentis et à la comptabilisation des profits au jour 1.

² Comptabilisation d'un profit de 788 \$ au compte de résultat à titre de « perte de change » (perte de 2 \$ en 2019) et d'un profit de 95 \$ à l'état du résultat global à titre de « profit latent (perte latente) sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 540 \$ en 2019).

³ Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, comptabilisation d'une perte de 472 \$ au compte de résultat à titre de « perte (profit) de change » (profit de 246 \$ en 2019) et d'une perte de 228 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (profit de 141 \$ en 2019).

Triumvira

Le 20 février 2019, la Société a conclu un prêt garanti de 6 585 \$ (5 000 \$ US) avec Triumvira pour le développement de ses nouvelles thérapies de cellules T et a obtenu le droit exclusif de commercialiser les futurs produits de Triumvira dans des pays choisis. Le 16 avril 2020, Triumvira a remboursé le prêt et les intérêts courus restants.

Synergy

Le 9 août 2017, Knight a consenti à Synergy un prêt garanti de 12 705 \$ (10 000 \$ US) comportant un taux d'intérêt annuel de 10,5 % d'une durée de trois ans. Le 8 mai 2020, la Société a modifié certaines modalités du prêt consenti à Synergy et consenti un autre prêt de 3 547 \$ (2 500 \$ US) comportant un taux d'intérêt annuel de 12,5 % et venant à échéance le 8 mai 2021.

Section 10 – Placements stratégiques**Placements dans des fonds**

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et peut obtenir un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Depuis la mise en œuvre de la stratégie axée sur les fonds, Knight s'est engagée à investir, auprès des gestionnaires de fonds ci-après, un total d'environ 126 653 \$, dont un montant de 32 448 \$ demeurerait engagé au 30 septembre 2020. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un produit d'Alimera, nommément Iluvien®, et un portefeuille de produits d'Advaxis. Knight ne prévoit pas investir dans d'autres fonds de capital-risque.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Entité	Engagements	
	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Teralys Capital	30 000 \$ CA	30 000 \$
Domain Associates LLC	25 000 \$ US	29 063 \$
Forbion Capital Partners	19 500 EUR	27 550 \$
Gestion d'actifs sectoriels Inc. ²	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	1 600 \$ US	1 996 \$
Bloom Burton Healthcare Lending Trust ³	1 500 \$ CA	1 500 \$
Genesys Capital Management (Fund III) Inc.	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total		126 653 \$

¹ Converti au taux de change à midi de la Banque du Canada à la date d'engagement (en utilisant le taux de clôture au 30 septembre 2020, l'engagement total aurait représenté 139 142 \$).

² Knight a reçu un remboursement de capital intégral sur son placement de 13 000 \$ US dans le NEMO II de Sectoral et s'est par la suite engagée à réinvestir 10 000 \$ US dans le NEMO III de celle-ci.

³ Représente un placement dans un fonds de titres de créance.

Depuis le début des placements stratégiques dans des fonds, la Société a investi 129 918 \$ et reçu des distributions de 85 407 \$ sur lesquelles elle a réalisé un profit de 36 652 \$. De plus, au 30 septembre 2020, les placements dans des fonds étaient comptabilisés à leur juste valeur de 129 840 \$, notamment un profit latent de 48 677 \$. Le tableau suivant présente un résumé des variations des placements dans des fonds au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

Valeur comptable aux 1 ^{er} janvier	Ajouts ¹	Distributions ^{2,3}	(Perte nette) profit net sur les AF	Change ^{4,5}	Valeur comptable à la fin de la période	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
114 061	15 010	(26 085)	22 834	4 020	129 840	9 917	119 923

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou des fonds de titres de créance, y compris 4 125 \$ US et 1 766 EUR (y compris 3 301 \$ US et 2 642 EUR en 2019).

² Distributions reçues des fonds, y compris 4 338 \$ US et 7 804 EUR (y compris 1 665 \$ US et 724 EUR en 2019).

³ Comprennent une distribution à recevoir de 1 545 \$ (2 456 \$ en 2019).

⁴ Comptabilisation d'un profit de 2 126 \$ au compte de résultat à titre de « perte de change » (perte de 2 134 \$ en 2019) et d'une perte de 1 940 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (perte de 1 773 \$ en 2019).

⁵ Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, comptabilisation d'un profit de 1 344 \$ au compte de résultat à titre de « perte (profit) de change » (perte de 1 082 \$ en 2019) et d'une perte de 1 923 \$ à l'état du résultat global à titre de « (perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger » (profit de 855 \$ en 2019).

Autres placements

Profound

En 2020, Knight a vendu ses 111 355 actions ordinaires de Profound au prix de vente moyen de 16,39 \$ pour un produit total de 1 825 \$. Les actions ordinaires vendues avaient été précédemment acquises par Knight au prix moyen de 6,55 \$ l'action.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Passif lié à l'OPAO et contrats de change

Le 20 décembre 2019, Thérapeutique Knight inc. a soumis à la B3 une demande d'autorisation de réaliser une offre publique d'achat unifiée visant l'acquisition de la participation restante de 48,8 % dans GBT. Par conséquent, Knight a une obligation contractuelle envers les actionnaires minoritaires de GBT. Le 29 novembre 2019, la Société a comptabilisé un passif initial de 178 266 \$ (567 145 BRL) et un montant correspondant a été inscrit dans les capitaux propres, soit la valeur actualisée nette des décaissements dans l'éventualité où tous les détenteurs de BDR choisissaient de recevoir la même contrepartie que celle acceptée par les actionnaires avec contrôle. Le 15 juillet 2020, la Société a lancé une offre publique d'achat unifiée pour acquérir la participation restante de 48,8 % dans GBT et conclu le processus le 3 septembre 2020 au moment du règlement du passif lié à l'OPAO.

Dans le cadre de l'offre publique d'achat unifiée, la Société a conclu des contrats de change afin d'atténuer son exposition au risque de change. Avant la conclusion de l'offre publique d'achat unifiée, la Société détenait des contrats de change à terme pour vendre des dollars canadiens et acheter 124 442 \$ US à un taux moyen pondéré de 1,32 \$ CA pour 1 \$ US (le « contrat en \$ US »). En outre, la Société a conclu des contrats de change à terme non livrables pour vendre des dollars américains et acheter 510 873 BRL à un taux moyen de 4,10 BRL pour 1 \$ US (le « contrat BRL »). Parallèlement à l'offre publique d'achat unifiée, la Société a réglé le contrat en \$ US et le contrat BRL (les « contrats de change ») et converti 163 797 \$ en 510 873 BRL. Avant le règlement des contrats de change, un passif dérivé de 36 425 \$ (actif dérivé de 1 096 \$ au 31 décembre 2019) avait été comptabilisé.

Par suite du règlement du passif lié à l'OPAO et des contrats de change, la Société a comptabilisé le profit net suivant pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 au compte de résultat consolidé à titre de « profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire ».

	Trimestre clos le 30 septembre	Période de neuf mois close le 30 septembre
	\$	\$
Variation de la juste valeur du passif lié à l'OPAO	(10 373)	(7 199)
Écart de conversion du passif lié à l'OPAO	(5 494)	(47 686)
Variation de la juste valeur des contrats de change	73	37 521
Écart de conversion de la trésorerie libellée en BRL ¹	5 292	5 292
Profit net sur le passif lié à l'offre publique d'achat obligatoire	(10 502)	(12 072)

¹ Représente l'incidence du change sur le solde de trésorerie libellé en BRL détenu, du lancement de l'offre publique d'achat unifiée à sa clôture.

Par suite du processus d'offre publique, la Société a payé un prix d'acquisition total de 170 855 \$ (537 523 BRL) et a acquis une participation de 99,94 % dans GBT.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le mouvement des titres de capitaux propres ou des instruments dérivés détenus par Knight au cours du trimestre, il y a lieu de se reporter à la note 9, « Autres instruments financiers », des états financiers intermédiaires.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 11 – Stratégie à l'échelle internationale

La stratégie à l'échelle internationale de Knight est axée sur la recherche d'entreprises et de produits qui correspondent à son modèle opérationnel actuel, mais qui sont situés dans des régions de choix, notamment l'Amérique latine, le Moyen-Orient, Israël, l'Australie, la Roumanie, la Russie, l'Afrique subsaharienne et d'autres pays, à l'exception des États-Unis, des pays d'Europe de l'Ouest, du Japon et de la Chine.

Le 29 novembre 2019, la Société a acquis une participation majoritaire dans GBT, société pharmaceutique spécialisée latino-américaine exerçant ses activités au Brésil, en Argentine, en Colombie, au Mexique, au Chili, au Pérou, en Équateur, en Uruguay, au Paraguay et en Bolivie. Cette acquisition de transformation positionne Knight comme une société pharmaceutique spécialisée panaméricaine (à l'exclusion des É.-U.) de premier plan. Knight est d'avis que l'Amérique latine et les autres pays où elle veut prendre de l'expansion sur le plan international offrent des possibilités de croissance et de valeur importantes. Il y a lieu de se reporter à la section 3 pour obtenir de plus amples renseignements sur la transaction GBT.

GESTION DU RISQUE**Section 12****12.1 Risque de change****Transaction GBT**

Depuis le 29 novembre 2019, à la clôture de la transaction GBT, la Société est exposée de façon importante aux devises des marchés émergents d'Amérique latine. GBT génère une importante partie de ses produits des activités ordinaires en BRL, ARS et COP et autres devises latino-américaines (BOB, MXN, PEN, PYG, UYU et CLO). Ces devises ont toujours été volatiles et pourraient entraîner des variations importantes des résultats de la Société lorsqu'ils sont convertis en dollars canadiens. De plus, GBT est exposée à une asymétrie des devises en raison de certains produits pharmaceutiques, ingrédients pharmaceutiques actifs et coûts d'exploitation libellés dans des devises de marchés développés (CHF, \$ US et EUR). L'asymétrie des devises expose GBT à un risque de change qui pourrait entraîner des variations importantes de la marge brute ou du résultat net de la Société.

Risque de change lié aux actifs financiers nets

Une importante portion des actifs financiers nets détenus par Knight sont libellés en \$ US, EUR, BRL, ARS, CLP et COP, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. Toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné les variations présentées ci-après dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 :

	\$
Risque de change (variation de 5 %)	
\$ US	5 356
EUR	1 485
BRL	(1 566)
COP	404
ARS	183
CLP	84

La Société est également exposée à un risque de change en raison des transactions libellées en BOB, CHF, MXN, PEN, PYG et UYU. Une variation de 5 % de l'exposition nette de la Société aux devises susmentionnées aurait entraîné une variation de 121 \$ dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

12.2 Risque de prix sur titres de capitaux propres

Le risque de prix sur titres de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements dans des titres de capitaux propres et dans des fonds ainsi que des instruments dérivés. Les valeurs comptables des placements exposés au risque de prix sur titres de capitaux propres étaient de 138 686 \$ au 30 septembre 2020 (126 280 \$ au 31 décembre 2019). La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de l'entité émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement dans des titres de capitaux propres.

12.3 Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt lié aux produits d'intérêts sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la note 5 des états financiers intermédiaires. Toutes choses étant égales par ailleurs, un recul de 1 % du taux d'intérêt sur la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables aurait entraîné une diminution des produits d'intérêts de 3 924 \$ sur une période de un an.

La Société est également assujettie au risque de taux d'intérêt relativement à la charge d'intérêts sur ses emprunts bancaires. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis à la section 7. Toutes choses étant égales par ailleurs, une hausse de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une hausse de 434 \$ de la charge d'intérêts sur une période de un an.

12.4 Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour satisfaire à ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités d'exploitation afin de couvrir toutes ses obligations financières. La Société prévoit ses flux de trésorerie prévisionnels de façon périodique tant par filiale que de manière consolidée. Si des problèmes sont relevés, les équipes de direction travaillent avec les équipes locales pour fournir un soutien en matière de liquidité. La Société négocie des lignes de crédit avec des banques mondiales et régionales afin de diversifier ses options et de garantir des taux de financement concurrentiels.

Au 30 septembre 2020, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé à la note 21 des états financiers intermédiaires.

12.5 Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 221 124 \$ (248 812 \$ au 31 décembre 2019), soit le montant global des actifs suivants : créances clients, intérêts à recevoir, prêts consentis et placements dans des fonds.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les soldes des titres négociables et des équivalents de trésorerie sont assujettis à un risque de variation de la valeur minime et sont investis auprès d'institutions dont la notation de crédit accordée par S&P ou DBRS est d'au moins A ou R1 (bas), soit dans :

- quatre institutions financières canadiennes et une société affiliée étrangère d'une institution financière canadienne;
- trois coopératives d'épargne et de crédit canadiennes;
- une banque étrangère.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Les limites de crédit de chaque client sont établies après une analyse de l'historique de crédit, de la notation de crédit et des informations prospectives du client fournis par des sources internes et externes. Une politique de crédit a été mise en place pour s'assurer que ces limites sont revues périodiquement et ajustées immédiatement s'il y a lieu. De plus, la Société détermine les pertes sur crédit attendues en fonction du nombre de jours en souffrance des paiements et de la probabilité de recouvrement des montants impayés pour chaque client.

Le risque de crédit à l'égard des prêts et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société a déterminé que les prêts évalués à la JVRN ont une notation de crédit se situant entre CCC+ et CC. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

12.6 Risque lié à la COVID-19

La récente épidémie du coronavirus, ou COVID-19, qui a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la santé, s'est propagée dans le monde entier et a des répercussions sur les activités économiques à l'échelle mondiale. Une pandémie, comme la COVID-19, comporte le risque que la Société et ses employés, entrepreneurs, fournisseurs et autres partenaires ne puissent pas mener leurs activités commerciales pendant une période prolongée, notamment en raison d'arrêts qui peuvent être demandés ou exigés par les autorités gouvernementales. Certains pays où la Société exerce des activités importantes ont exigé que les entités limitent ou suspendent leurs activités commerciales et ont mis en place des restrictions à l'égard des déplacements et des mesures de quarantaine.

Comme c'est le cas pour plusieurs sociétés du secteur pharmaceutique, les produits de la Société tirés du lancement de produits et la croissance des ordonnances en découlant ont subi les contrecoups de la COVID-19. En mars 2020, Knight a suspendu ses activités de nature médicale et promotionnelle en personne dans tous les pays. L'équipe sur le terrain de Knight continue d'utiliser le numérique dans le cadre de ses interactions avec les fournisseurs de soins de santé. Ces interactions ont tendance à être moins fréquentes et, dans le cas du lancement de produits touchant les maladies infectieuses complexes et l'oncologie, les effets ont été possiblement atténués. Même s'il est impossible à l'heure actuelle d'évaluer l'incidence que la COVID-19 pourrait avoir sur la Société, la propagation continue du virus et les dispositions prises par les gouvernements des pays touchés pourraient perturber la chaîne d'approvisionnement et la fabrication ou l'expédition des stocks de produits et avoir une incidence négative sur les activités, la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. Les incertitudes quant à l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19, la mesure dans laquelle elle aura une incidence sur l'estimation des résultats financiers futurs de la Société, les conditions macroéconomiques à l'échelle mondiale, notamment sur les taux d'intérêt, le taux d'emploi, les dépenses des consommateurs, la couverture pour les soins de santé, la rapidité de la reprise prévue et les réactions des gouvernements et des entreprises face à la pandémie, y compris toute nouvelle fermeture envisagée ou le renouvellement des restrictions imposées, ont rendu plus difficiles la détermination de l'incidence possible de la COVID-19. L'ampleur des conséquences de l'épidémie de COVID-19 sur les résultats de la Société dépendra des développements futurs qui sont très incertains et ne peuvent être déterminés d'avance, y compris les nouvelles informations concernant la gravité du virus et les dispositions mises de l'avant pour contenir ses effets.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

L'évolution de certains facteurs pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités et les résultats de la Société. De plus, en raison de la gravité de la pandémie de COVID-19 et de son éclosion à l'échelle mondiale, il est possible que les estimations utilisées pour dresser les états financiers fassent l'objet de modifications à moyen terme, ce qui pourrait avoir une incidence importante. Les conséquences possibles peuvent notamment se traduire en pertes de valeur des immobilisations incorporelles, du goodwill, des immobilisations corporelles et des actifs financiers, en dépréciation des stocks et en un changement des pertes de crédit estimées sur les créances clients.

Au 30 septembre 2020, la Société a évalué les répercussions possibles de la COVID-19 sur ses résultats financiers. Elle a soumis ses actifs financiers, ses immobilisations corporelles, ses immobilisations incorporelles et son goodwill à des tests de dépréciation, et aucun changement n'a eu à être apporté à leur valeur comptable pour la période de présentation de l'information financière.

À la date d'approbation des présents états financiers, l'épidémie n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats de la Société. La Société et ses employés travaillent dorénavant à distance et des moyens sont pris pour mettre en place des canaux de vente numériques. De plus, la Société dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les besoins d'exploitation dans un avenir prévisible. La Société est à élaborer des protocoles de retour au bureau ou sur le terrain selon chaque pays de manière à se conformer à la réglementation locale, assurant ainsi la sécurité des employés, des patients et des professionnels en soins de santé.

12.7 Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, il y a lieu de se reporter à la dernière notice annuelle de la Société, disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**Section 13 – Principales informations financières trimestrielles**

Les principales informations qui suivent sont tirées des états financiers annuels de la Société.

	T3-20	T2-20	T1-20	T4-19	T3-19	T2-19	T1-19	T4-18
Produits des activités ordinaires	45 239	53 250	45 839	37 271	4 030	3 204	2 956	3 888
Résultat net	17 492	15 512	(9 477)	(3 153)	(2 959)	18 956	5 189	221
Résultat ajusté¹	6 582	9 972	6 435	11 651	5 562 ¹	4 564 ¹	4 629 ¹	5 607
RPA								
De base	0,138	0,133	(0,013)	(0,049)	(0,021)	0,133	0,036	0,002
Dilué	0,138	0,133	(0,013)	(0,049)	(0,021)	0,132	0,036	0,002
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	392 352	566 837	592 578	536 182	700 092	745 272	748 411	787 062
Total de l'actif	1 013 963	1 224 748	1 267 135	1 305 303	1 022 261	1 074 371	1 058 191	1 051 832
Total des passifs non courants	32 710	33 754	34 304	39 393	5 812	6 339	5 440	4 615

¹ Il y a lieu de se reporter à la définition à la section 4. Le résultat ajusté comprend des ajustements nets positifs de 2 890 \$ pour le T3-19, de 1 576 \$ pour le T2-19 et de 1 539 \$ pour le T1-19 liés à la transaction GBT, à la course aux procurations et à IFRS 16.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 14 – Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions.

Aux	12 novembre 2020	30 septembre 2020
Actions ordinaires ¹	130 172 932	130 345 574
Options sur actions	5 336 673	5 344 395
Bons de souscription	28 228	28 228

¹ Le nombre d'actions ordinaires au 30 septembre 2020 ne tient pas compte des 172 642 actions acquises en septembre, mais qui n'avaient pas encore été annulées au 30 septembre 2020.

Le 8 juillet 2019, la Société annonçait que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2019 »). Il est possible d'obtenir sans frais un exemplaire de l'avis d'intention de procéder à l'OPRCNA en communiquant avec la Société par courriel, à l'adresse info@gudknight.com ou par téléphone, au 514-484-4483.

Aux termes de l'OPRCNA de 2019, Knight pouvait acheter à des fins d'annulation jusqu'à 12 053 693 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 2 juillet 2019. L'OPRCNA a commencé le 11 juillet 2019 et pris fin en avril 2020, date à laquelle la Société a atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA. La Société a acquis au total 12 053 692 actions ordinaires au prix moyen de 7,14 \$ par action.

Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'acquisition de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA de 2019. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier a été en mesure d'acquérir des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction de transactions sur les actions que la Société s'impose. Ces achats sont effectués par le courtier selon les paramètres et instructions communiqués par la Société avant toute restriction réglementaire ou période d'interdiction de transactions imposée que la Société s'impose. La Société se trouvait en période de restriction à compter du 15 janvier 2020 et elle l'est demeurée jusqu'à la clôture de l'OPRCNA de 2019. Par conséquent, un passif lié au RAAA a été comptabilisé afin de rendre compte de l'obligation de Knight de racheter ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA et par le biais du RAAA.

À la clôture de l'OPRCNA de 2019, la Société a acquis 4 804 443 actions ordinaires en 2020 (les « actions acquises ») pour une contrepartie en trésorerie globale de 31 265 \$ (le « prix d'acquisition »). Par suite de ces achats, l'écart entre le prix d'acquisition et le passif lié au RAAA à l'égard des actions acquises a été comptabilisé en tant que profit de 4 168 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 au compte de résultat à titre de « profit réalisé au titre du régime d'achat automatique d'actions ».

Le 10 juillet 2020, la Société annonçait que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2020 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2020, Knight peut acheter à des fins d'annulation jusqu'à 10 856 710 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 6 juillet 2020. L'OPRCNA a commencé le 14 juillet 2020 et prendra fin le 13 juillet 2021 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal d'achats dans le cadre de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences. De plus, Knight a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter l'acquisition de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier peut acquérir des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction de transactions sur les actions que la Société s'impose.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2020, la Société a acquis 797 952 actions ordinaires pour une contrepartie en trésorerie globale de 4 745 \$, dont 1 009 \$ doivent toujours être réglés et 172 642 actions doivent toujours être annulées au 30 septembre 2020.

Section 15 – Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Au 30 septembre 2020, Knight avait déployé et investi, ou s'était engagée à déployer et à investir, plus de 700 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. En attendant l'application du reste du produit net, Knight en a investi une partie dans des titres de qualité supérieure à court terme et des dépôts bancaires, et détient le reste en trésorerie. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Section 16 – Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil d'administration jugera pertinents.

Section 17 – Réglementation des prix de certains médicaments brevetés

Tous les médicaments brevetés vendus au Canada faisant partie du portefeuille de produits de Knight sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB, l'organisme fédéral chargé de veiller à ce que les prix des médicaments brevetés ne soient pas excessifs. Pour ce qui est des nouveaux produits brevetés, le prix plafond non excessif au Canada est fixé par le prix courant du médicament ou le prix médian à l'international de ce même médicament vendu dans un ensemble précis de pays développés de comparaison s'il est inférieur. Autrement, le prix plafond non excessif sera fixé selon le prix courant du médicament et le plafond des prix nationaux des médicaments comparables existants vendus au Canada s'il est inférieur. Pour ce qui est des médicaments brevetés existants, la hausse annuelle des prix ne peut dépasser plus d'un facteur selon l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par des sociétés pharmaceutiques comme Knight sur une base semestrielle. Le CEPMB pourrait à l'occasion juger que le prix de certains produits brevetés existants ou futurs de Knight est excessif aux termes de sa loi constitutive et des règlements qu'il est chargé d'appliquer en vertu de celle-ci, y compris en matière de hausses de prix, d'évaluation comparative de nouveaux produits et de diminutions du prix le plus élevé dans les pays de référence à l'échelle internationale. Ces déterminations du CEPMB pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie de Knight.

Le gouvernement fédéral canadien s'est engagé à réduire le coût des dépenses en médicaments sur ordonnance au Canada. Le 2 décembre 2017, Santé Canada a publié les principales modifications proposées suivantes :

- Modification apportée à la liste de pays de comparaison utilisés pour déterminer les prix plafonds. Les modifications comprennent le retrait des États-Unis (qui affichent généralement les prix les plus élevés à l'échelle internationale) et de la Suisse, ainsi que l'ajout de sept nouveaux pays dont les mandats en matière de protection des consommateurs et la richesse relative sont comparables à ceux du Canada.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

- Ajout de nouveaux facteurs de réglementation du prix fondés sur des critères économiques pour permettre au CEPMB de fixer le prix d'un médicament en fonction de sa valeur et de son incidence sur le système de soins de santé
- Modification aux dispositions en matière de production de rapports, y compris les rapports visant les renseignements sur les rabais et les remises consentis aux tiers payeurs, comme les régimes d'assurance-médicaments provinciaux

Le 21 août 2019, le gouvernement fédéral a publié les modifications réglementaires définitives régissant le CEPMB. La nouvelle réglementation comprend 11 pays de comparaison et devait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 2020. Le 21 novembre 2019, le CEPMB a publié un projet de nouvelles lignes directrices visant la mise en place d'une réglementation finale. Le CEPMB a commencé à solliciter l'avis des parties prenantes ainsi que des membres intéressés du public et a prolongé la période de consultation à l'égard des lignes directrices jusqu'au 14 février 2020. La prise d'effet de la réglementation modifiée du CEPMB a été retardée en raison de la COVID-19 et elle est dorénavant prévue pour le 1^{er} janvier 2021. Le CEPMB va de l'avant avec la publication de lignes directrices définitives qui avaient été émises le 23 octobre 2020.

Les modifications réglementaires pourraient avoir un effet défavorable important sur le prix des médicaments brevetés vendus par la Société au Canada et pourraient nuire à sa capacité d'obtenir des licences et de lancer de nouveaux produits au Canada en raison d'une réglementation des prix plus restrictive.

Section 18 – Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités d'investissement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Section 19 – Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société se composent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de ces arrangements dans le cours normal des activités entraînera le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Pour obtenir de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter à la note 31 des états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importantes pour les investisseurs.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 20 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments novateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de la période considérée. Ces engagements sont classés en trois principales catégories : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat, ainsi qu'engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt. Les engagements de la Société au 30 septembre 2020 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 30 septembre 2020, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 32 448 \$ (44 116 \$ au 31 décembre 2019), y compris 6 236 \$ (4 675 \$ US) et 7 112 \$ (4 550 EUR) (11 452 \$ (8 817 \$ US) et 8 826 \$ (6 052 EUR) au 31 décembre 2019), peut être puisé sur la durée de vie des fonds (montants établis en fonction des taux de change de clôture).

Au 12 novembre 2020, un montant de 32 448 \$ pouvait encore être puisé par les fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie.

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada ou en Amérique latine. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 327 278 \$, dont 45 559 \$ (34 155 \$ US), 143 362 \$ (99 000 CHF) et 602 \$ (385 EUR) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 1 152 \$ (737 EUR) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective. Pour les produits qui sont actuellement lancés, au 12 novembre 2020, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 307 488 \$ (819 444 BRL, 64 645 \$ US et 18 793 CHF) au cours des huit prochaines années.

	\$
2020	8 390
2021	42 463
2022	50 919
2023	59 689
2024	61 682
2025 et par la suite	84 345
Total	307 488

De plus, Knight s'est engagée à respecter certaines obligations en matière de dépenses à l'égard de la force de vente et de la commercialisation d'un de ses produits au cours de la période de cinq ans suivant sa commercialisation.

iii) Engagements liés aux instruments de capitaux propres et engagements de prêts

Sous réserve d'une convention de prêt conclue avec un emprunteur, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un placement dans des titres de capitaux propres de 3 335 \$ (2 500 \$ US).

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Aux termes de la convention de financement Moksha8, Knight s'est engagée à consentir un ou des prêts additionnels totalisant au plus 11 338 \$ (8 500 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines cibles de rentabilité prédéfinies au cours des exercices 2020 et 2021.

Section 21 – Transactions entre parties liées

Pharmascience Inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 13 \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020.

Section 22 – Information sectorielle

À l'acquisition d'une participation supplémentaire de 48,74 % dans GBT, la Société avait un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et la vente de droits sous licence, à la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger. Ceci rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, en fonction de l'emplacement du client.

	Trimestre clos le 30 septembre	Période de neuf mois close le 30 septembre
	\$	\$
Produits des activités ordinaires		
Brésil	16 020	51 839
Argentine	8 497	29 686
Colombie	7 659	25 215
Reste de l'Amérique latine	8 398	25 428
Canada	1 162	3 284
Autres ¹	3 503	8 876
Total	45 239	144 328

¹ Comprend l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 30 septembre 2020, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs détenus en vue de la vente et d'autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

30 septembre 2020	Actifs d'exploitation non courants
	\$
Brésil	58 822
Argentine	42 597
Colombie	36 157
Reste de l'Amérique latine	95 352
Canada	66 598
Autres	930
Total	300 456

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, les produits des activités ordinaires tirés des produits vendus au Canada se sont établis respectivement à 551 \$ et 3 479 \$, et les produits des activités ordinaires tirés des produits vendus à l'échelle internationale se sont élevés respectivement à 1 727 \$ et 8 463 \$. De plus, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du placement dans l'entreprise associée et des autres créances clients détenus au Canada et à l'échelle internationale, ont représenté respectivement 134 635 \$ et 1 303 \$.

Section 23 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. Les principales estimations et hypothèses comptables de la Société sont présentées à la note 3 de ses états financiers annuels de 2019.

Section 24 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des CPCI afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la Société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la Société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

Les organismes de réglementation canadiens permettent aux émetteurs de limiter l'évaluation des CPCI afin d'exclure une entreprise qu'un émetteur a acquise au plus tôt 365 jours avant la date de clôture de la période visée par les documents réglementés de la Société.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 25 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un CIIF adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2020, aucun changement important n'a été apporté au CIIF de la Société qui a eu, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le CIIF. Les organismes de réglementation canadiens permettent aux émetteurs de limiter l'évaluation du CIIF afin d'exclure une entreprise qu'un émetteur a acquise au plus tôt 365 jours avant la date de clôture de la période visée par les documents réglementés de la Société.

Section 26 – Événements postérieurs à la fin de la période

Entente de distribution d'AmBisome®

Le 26 octobre 2020, la Société annonçait la conclusion d'une nouvelle entente de distribution exclusive avec Gilead pour la poursuite de la commercialisation d'AmBisome® au Brésil, en vigueur le 1^{er} janvier 2021.